



BULLETIN D'INSCRIPTION Dimanche 25 septembre 2016



- Pour participer à la foulée paroissienne, fournir :
- Le bulletin d'engagement ci-dessous à retourner à USGP Athlé
Jean-René Labadille
47 rue de Heurtebise – 77148 Laval en brie
 - La photocopie de la licence ou le certificat médical pour les non licenciés

A poster au plus tard le mardi 20 septembre 2016 (les inscriptions par fax ne sont pas admises)

Course (supplément de 2 € passé le 20/09/2016 minuit)

- | | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 5 km | <input type="checkbox"/> 10 km | <input type="checkbox"/> 21.1 km | <input type="checkbox"/> marche nordique |
| 6 € | 8 € | 13 € | 8 € |

N° LICENCE FFA :		DATE DE NAISSANCE :	
Nom du club :			
NOM :		PRENOM :	
SEXE :	M	F	NATIONALITE :
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
TELEPHONE :		EMAIL :	

POUR LES LICENCIÉS FFA

Je certifie de mon état de licencié par la présentation de ma licence lors du retrait du dossard

Le
Signature

POUR LES NON LICENCIÉS FFA

Je joins à mon inscription un certificat médical ou sa photocopie certifiée conforme (par l'intéressé) de non contre indication de la course à pied en compétition datant de moins d'un an

Le

Pour les mineurs : signature de l'autorité parentale indispensable

LA FOULEE PAROISSIENNE

Règlement

Organisateurs : l'USGP Athlé et la municipalité

Inscriptions : le bulletin d'engagement et la copie du certificat médical de non contre indication à la pratique de la **course à pied en compétition** datant de moins d'un an ou la photocopie de la licence en cours doivent être envoyés à l'USGP Athlé – JR. Labadille – 47 rue Heurtebise 77148 LAVAL EN BRIE accompagné du règlement de 6 euros pour les 5 km, 8 euros pour les 10 km et 13 euros pour le semi marathon. La date limite d'envoi est fixée au mardi 20 septembre 2016. Inscriptions sur place le samedi 24 septembre 2016 de 15h à 17h et le dimanche 25 septembre 2016 à partir de 7 h 30 et au plus tard 30 min avant le départ de la course au tarif de 8 € pour les 5 km, 10 € pour les 10 km et 15 € pour les 21.1 km. Si l'épreuve est annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué.

Le parcours de 10 km se déroule sur deux boucles avec signalisation tous les kilomètres par panneau. Horloge à l'arrivée. Le parcours du semi marathon se déroulera sur une boucle de 21.1 km.

Retrait des dossards : les dossards sont à retirer, au gymnase, le samedi 24 septembre 2016 de 15 h à 17 h et le dimanche 25 septembre 2016 à partir de 7 h 30.

Dates et horaires : le dimanche 25 septembre 2016 : départ 5 km course et marche nordique : 9 h 00, départ semi marathon : 9 h 10, départ kilomètre jeune : 10 h 00, départ 10 km label régional : 10 h 30.

Logistique et ravitaillement : un poste de ravitaillement sera présent tous les 5 km et à l'arrivée. Vestiaires, douches et consignes gratuites

Service médical : Assuré par infirmières sur moto, médecin sur place et Croix Rouge+Ostéo, kiné.

Récompenses : Une coupe aux trois premiers du classement général (5, 10 ET 21 kms : , une coupe aux trois premiers de chaque catégorie 5 et 10 et 21 kms (CA, JU, ES, SE, M1, M2, M3, M4). Coupes non cumulables. Seuls les concurrents présents à la cérémonie de remise des récompenses, pourront prétendre à leur lot. Un souvenir à tous les arrivants.

Classement : Affichage des résultats au fur et à mesure de la saisie informatique et le soir même sur les sites www.lafouleeparoissienne.fr, www.protiming.fr et <http://hianesports.com/>

Sécurité : Assurée par la police municipale et les bénévoles commissaires de course présents aux carrefours.

Responsabilité : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossard.

Antidopage : Conformément à la loi 99-223 du 29 mars 1999 relative à la protection de la santé et des sportifs, à la lutte contre le dopage, la participation à l'épreuve est subordonnée à la présentation d'une licence sportive d'athlétisme compétition ou loisir, option running de l'année en cours. Aucune autre licence ne sera prise en compte. Les non licenciés devront présenter un certificat médical de non contre-indication de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Cette pièce sera conservée par l'organisation. Tout dossier d'inscription ne comportant pas ces documents ne sera pas validé.

Information et liberté : conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse, et si possible numéro de dossard.

Droit à l'image : j'autorise expressément les organisateurs de l'épreuve ainsi que les ayant droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles ainsi que publier les résultats sur lesquelles je pourrais apparaître lors de ma participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires dans la France entière et pour la durée la plus longue prévue par la loi.



LA FOULEE PAROISSIENNE



8^{ème} édition

77130 – accès A5 sortie 17



Dimanche 25 septembre 2016

9 h 00 : 5 km et 10 km marche nordique

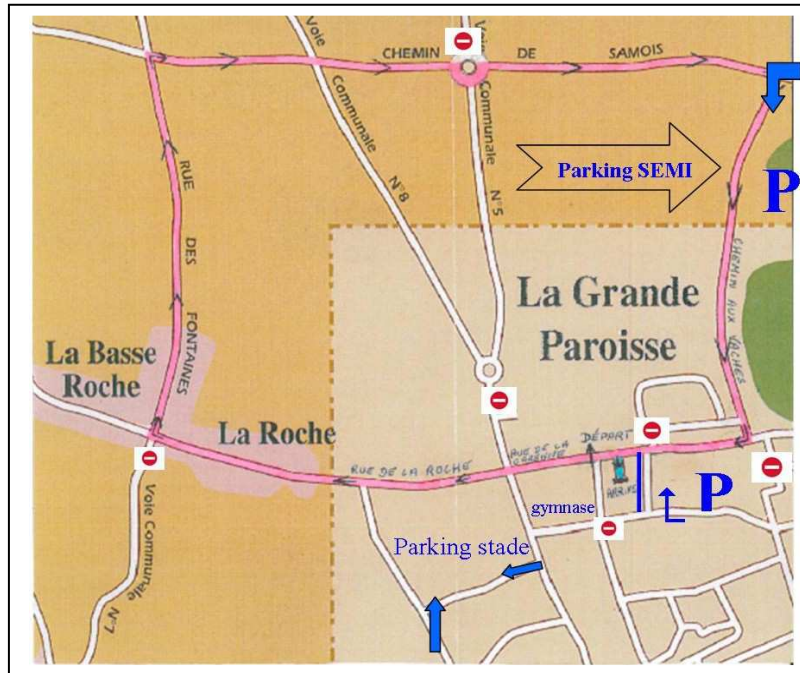
9 h 10 : semi marathon

10 h 30 : 10 km

Challenge de Seine et Marne



PLAN SEMI sur www.lafouleeparoissienne.fr



10 h 00
1 km jeune : animation (2003 à 2011)



CLOTURE INSCRIPTIONS 30 MIN AVANT LE DEPART

Retrait des dossards à la Salle des Fêtes

Le samedi 24 septembre 2016 de 15 h 00 à 17 h et

le dimanche 25 septembre 2016 à partir de 7 h 30

Les retraits des dossards pour un tiers ne pourront se faire que sur présentation d'une copie ou originale de la pièce d'identité ou licence du coureur

Inscription sur internet [PROTIMING \(www.protiming.fr\)](http://PROTIMING)

Prime de 150 € offerte si le record de l'épreuve du 10 km est battu

Records à battre : 00 :31 :30 (M) et 00 :37 :40(F)



Renseignements & Inscriptions : Jean-René Labadille - ☎ 01.60.70 10 56 / 06.42.66.36.72

✉ jean-rene.labadille@orange.fr - www.lafouleeparoissienne.fr - Facebook : [foulées paroissiennes](#)